

Image not found or type unknown



## Etude de sol fait mais pas acquéreur du terrain

Par lulu80, le 26/07/2013 à 20:14

bonsoir,

voilà nous avons pris contacte chez un entrepreneur pour construire une maison individuelle nous avons également signé un compromis de vente pour le terrain sauf que nous n'avons pas eu le financement dans le délai impartit dc le notaire nous a fais signé une lettre de renonciation du terrain sauf que pendant ce temps l'entrepreneur a effectue une etude de sol et maintenant il voudrais que je le revende au futur acquéreur de ce dit- terrain ou au propriétaire donc je ne sais pas quoi faire et est ce légal? merci de me répondre au plus vite